



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 192 semaine du 12
au 18 mai 1983

nouvelles csn



LA MARCHÉ DE L'ESPOIR



agenda du mouvement

mai

- 12-28 **Grande marche** les régions marchent vers Montréal
- 15-20 **Commerce** congrès régulier à Drummondville
- 15-21 **CSN** colloque international sur les effets des conditions de travail sur les travailleuses, à Montréal
- 16 **CSN-construction** assemblée d'information à Granby
- 16-17 **FAS** bureau fédéral élargi, à Montréal
- 18 **CSN-construction** assemblée d'information à St-Hyacinthe, conseil central Richelieu-Yamaska
- 18-20 **FTPF** bureau fédéral
- 18-20 **FAS** bureau fédéral, à Montréal
- 22-27 **FESP** congrès régulier
- 25-27 **STTCN** conseil syndical, à Lanoraie
- 26-28 **Métallurgie** bureau fédéral
- 28 **Grande Marche** manifestation et activités à Montréal
- 30-31-1 **conseil central Haut-Richelieu** congrès à St-Jean
- 31-1 **FAS** bureau fédéral
- 31 **centre de formation populaire** rencontre sur le désarmement nucléaire, à 19h30, au 1710 Beaudry, à Montréal

sous-traitance

pétition de 15,000 noms à l'appui de la CSN

Les syndicats regroupant les 150 travailleuses et travailleurs des compagnies d'entretien ménager Holiday Maintenance et Cambridge Leaseholds ont présenté, le 16 mai, une pétition de 15,000 noms au Ministère du travail, pétition dans laquelle ils demandent des modifications à l'article 45 du code du travail, dans le sens de la décision du juge Robert Burns, du tribunal du travail, dans le cas de Commission scolaire régionale de l'Ouataouais.

Rendue en juin 1980, et confirmée par la suite par une majorité des onze juges du tribunal du travail, cette décision établit clairement que la transmission des droits et obligations reliés à un certificat d'accréditation, transmission stipulée par l'article 45 (anciennement l'article 36) du code du travail, s'applique tout autant dans le cas d'un travail donné à sous-contrat que dans celui d'une vente totale ou partielle de l'entreprise.

Ainsi, dans le cas de Holiday Maintenance, par exemple, le nouveau sous-contractant aurait, en vertu de cette jurisprudence, l'obligation de faire effectuer le travail dont il a la responsabilité par les travailleurs et travailleuses qui l'effectuaient auparavant et de reconnaître leur syndicat. Ce sont précisément les principales revendications de ces derniers.

Malheureusement, ce-



pendant, cette décision du juge Burns est présentement contestée devant la Cour d'Appel du Québec et rien ne laisse croire que cette instance rendra sa décision avant encore plusieurs mois.

Et pendant tout ce temps, ce sont les travailleurs et travailleuses concernés qui, encore une fois, font les frais de cette utilisation abusive des procédures juridiques par les employeurs.

C'est pourquoi la CSN réclame à nouveau du Ministère du travail, et cette fois avec l'appui très considérable de 15,000 personnes, qu'il tranche la question une fois pour toutes en modifiant l'article 45 du code actuel dans le sens indiqué par son tribunal spécialisé en droit du travail.

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilodeau, Michel Crête, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Jean-Pierre Paré, Edith Pariseau, Michel Rioux.

diffusion: l'équipe de la distribution de la CSN 598-2233

secrétaire: Louise Filteau

télécommunications: Jeanne Belzil, Bérangère Marchand

collaboration: Célestin Desjardins, Luc Latraverse, Gaston Pouliot.

photographie: Pierre Gauvin-Evrard, Louise de Grosbois, François Rivard et Bertrand Carrière.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleuses et des travailleurs

composé, monté et imprimé par les travailleuses et les travailleurs de Interlitho, 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



la grande marche

le 28 mai

sera une date historique

Le 28 mai prochain sera une date historique. Ça ne s'est pas vu depuis juin 1935! Des travailleurs et travailleuses du Québec ont commencé à marcher, vont marcher certains durant 16 jours, d'autres 10, d'autres 3, pour des emplois convenables, décents et utiles. Ce 28 mai, elles et ils ne seront pas seuls. C'est tout le Québec qui est convié à Montréal afin de dire unanimement et solidairement que l'emploi c'est un droit, que les chômeuses et les chômeurs ne sont pas des paresseux, qu'on veut vivre à notre goût. Alors, le 28 mai, la Grande Marche à Montréal, c'est un rendez-vous historique qu'il ne faut pas manquer.



Au Canada, le nombre de chômeurs et chômeuses est passé de 900,000 à 1,570,000 entre 1977 et 1983. Au Québec seulement il ya 440,000 chômeurs et chômeuses.

Découragées de chercher un emploi, 335,000 personnes au Canada ont renoncé à se dénicher un travail et n'apparaissent pas dans les statistiques officielles. Ces chiffres n'enregistrent pas le nombre croissant d'assistés sociaux.

**dans toutes
les régions,
la grande
marche
suscite
l'espoir**

La Grande Marche pour l'emploi, partie de **St-Augustin** le 12 mai, a soulevé de nombreuses manifestations populaires.

Dans **Portneuf**, le Mouvement Action Chômage et le Regroupement des chômeurs et chômeuses ont reçu le premier cortège de marcheurs et marcheuses.

À **Neuville**, des enfants ont participé à un concours de dessins afin d'illustrer la crise et l'emploi. C'est une diététicienne qui

"À une personne qui m'a demandé pourquoi ne pas aller voir René Lévesque?; je lui ai expliqué que c'est de toute la population qu'on a de besoin pour aller voir René Lévesque. Je pense qu'elle a compris!

En ce qui me concerne, la Grande Marche, au départ, je me demandais dans quoi je m'embarquais. Puis je me suis rendu compte que le monde qui marche, c'est du monde bien et qui demande juste à travailler sans devoir rien à personne".

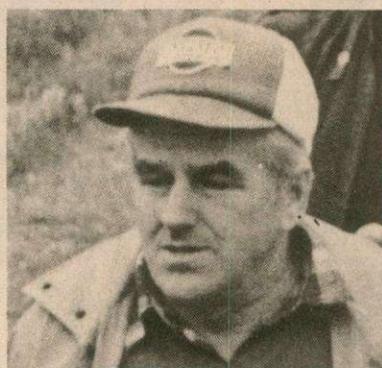
Serge Matte, cuisinier du Syndicat des employé-e-s de l'Hôtel-Dieu de Québec (CSN) et délégué de son syndicat pour effectuer la Grande Marche jusqu'à Montréal.



À la conférence de presse lors du lancement de la Grande marche, le 10 mai, à Québec. De gauche à droite: Marie-France Maranda (FTQ), Jean Petit Clerc (regroupement des sacrifié-e-s), Huguette Morel (association pour la défense des droits sociaux), Pierre Ross (conseil central de Québec), Jeanne Lalanne (action-chômage), Donatien Corriveau (CSN), Egide Maltais (CEQ), Maurice Couture (évêque de Québec), Raynald Lacombe (Jeunesse ouvrière chrétienne) et Vincent Golason (pastorale en milieu ouvrier).

s'est chargée de la saine alimentation des marcheurs et marcheuses durant leur séjour dans **Portneuf**.

À **Chicoutimi**, le 14 mai, 400 personnes ont défilé rue Racine. La manifestation s'est arrêtée devant les édifices de l'assistance sociale et de l'assurance chômage. Au **Saguenay Lac St-Jean** la



"Ça fait 8 mois que je chôme. J'ai travaillé 15 ans pour la "Consol" et 13 ans pour la St-Raymond Paper. Maintenant qu'ils ont fait de l'argent, ils nous ont sacré dehors. Aujourd'hui, je marche pour apporter à manger à mon monde".

Léon Genoix, ex-travailleur de la St-Raymond Paper

"Je suis une des dernières rentrées. Qu'est-ce qui me dit que l'an prochain je ne rejoindrai pas la grande liste des sans emplois?" s'interroge Lucie Côté, une enseignante de la région de Québec depuis 4 ans. Entre le 12 et le 15 mai, Lucie Côté a parcouru le trajet St-Augustin-Ste-Anne de la Pérade avec les autres marcheurs et marcheuses. Depuis le 16 mai, elle a été remplacée par un-e de ses camarades de travail délégué à cette marche par le Syndicat des professeurs du Québec métro (CEQ). Ce syndicat d'ailleurs s'est assuré qu'un-e représentant-e soit du cortège jusqu'à l'arrivée à Montréal le 28 mai.

population revendique le reboisement financé par les compagnies forestières.

Au même moment, dans **Charlevoix**, une soixantaine de personnes marchaient de Pointe au Pic jusqu'au bureau du député libéral à Ottawa, Charles Lapointe.

À la **Malbaie**, ils réclament l'ouverture du Manoir Richelieu à





"J'marche pour sensibiliser les gens. On a des problèmes de travail décents. Être payé \$3.29 de l'heure dans un restaurant c'est pas rentable et c'est pas vrai que le tip ça fait vivre".

Lyne Desjardins, ex-animatrice auprès des jeunes.

"La Grande Marche, c'est la marche de l'espoir. L'espoir de jours meilleurs, de meilleures conditions de vie, vivre de façon convenable, avoir une vraie job, c'est ça la Grande Marche..."

Raynald Lacombe

nous marchons pour

1- La réduction du temps de travail sans perte de salaires. La semaine de travail doit notamment passer de 40 à 35 heures et créer quelques 300,000 emplois.

2- La non-discrimination à l'égard des prestataires d'assistance sociale âgés de 18 à 30 ans en leur versant \$399 par mois avec pleine indexation plutôt qu'un maigre \$146 par mois.

3- La transformation de nos ressources naturelles (bois, mines, produits de la mer, etc...) ici même au Québec afin de créer des emplois stables, permanents et convenables.

4- La création d'une caisse de stabilisation de l'emploi financé par le patronat et qui assure une sécurité de revenu aux victimes de mises à pied.



"Je marche jusqu'à Montréal parce que mon fils est chômeur. Je vais faire ma grosse part. Il travaillait pour la compagnie LeNet. J'espère que cette marche va faire ouvrir les yeux de plusieurs".

Mme Éliane Sirois, St-Malo, Québec.

l'année longue plutôt que trois mois seulement. Cela assurerait des emplois permanents à quelques 350 résidents. D'autre part, ce groupe a revendiqué l'accélération des travaux afin de faire de

la Petite-Rivière-St-François un centre touristique d'été et d'hiver.

Trois-Rivières. Dans la capitale de la Mauricie, les marcheurs et marcheuses ont clôturé le premier sommet économique régio-

nal. Le mardi soir, 17 mai, ils ont envahi l'Hôtel Le Baron, où se déroulait le sommet économique régional. Pour eux, il est plus que temps de passer à l'action. **Dans la Mauricie**, des projets de création d'emplois passeraient là aussi par le reboisement assuré par les compagnies, la construction de 1,000 HLM, et le développement des services de santé et d'éducation. Le midi, les marcheurs et marcheuses ont soutenu un nouveau groupe de jeunes assistés sociaux de la région, le REJESS, qui revendique des prestations d'assistance sociale de \$399.00 plutôt que \$146.

À Victoriaville, dans les Bois Francs, les entreprises de textiles et de meubles ferment une à une. Cette municipalité sera sur le trajet des marcheurs et marcheuses qui d'ailleurs y rejoindront d'autres camarades de route.

À Drummondville un autre groupe se joindra à eux. Là aussi le textile et le meuble se portent mal. La moitié de la population serait sans emploi. 300 personnes par mois se présentent au bureau d'assistance sociale.

À Thetford Mines le samedi 30 avril, il y a eu un sommet populaire régional pour l'emploi. Les participants et participantes, qui ne





"La Grande Marche représente pour moi et plusieurs autres un dernier espoir pour que le gouvernement se "grouille" et cesse de rire de nous.."

Marie-Claude C.

veulent pas faire de la région de l'amiante une deuxième Côte-Nord, ont établi des priorités: les compagnies minières doivent commencer à enlever le mort terrain, la réouverture de 33 lits, à l'Hôpital Général de l'Amiante, non à la fermeture de certaines écoles ou départements.

À Sorel, la lutte par la relance de la construction navale se poursuit.

Toutès les régions du Québec en ont long à dire pour remettre le Québec à l'ouvrage. Le 28 mai sera une occasion unique pour le dire tous et toutes ensemble.



"Je pense qu'il y a très peu d'action entreprise pour sensibiliser le monde. Et la grande marche est une action pacifique qui s'avère utile. Je marche pour montrer au monde qui a de l'argent qu'il y en a qui n'ont pas d'argent".

Denis Munger, ex-employé d'un atelier de verre.

les lendemains qui chantent

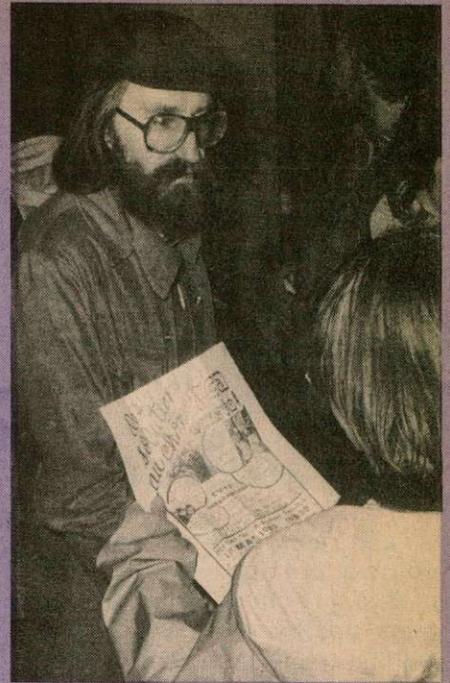
La manifestation unitaire du 28 mai doit être le début d'une vaste mobilisation pour des emplois décents, convenables, et utiles. **Se formera-t-il des comités régionaux réunissant les divers organisations représentant la population?** Ces comités continueront-ils d'enraciner comme ils l'ont entrepris durant la grande marche, au sein de la population des revendications visant à créer de véritables emplois?

L'avenir répondra à ces questions. En attendant, dans la région de Sorel-Tracy, le 4 juin on fête le premier anniversaire de la relance de la construction navale.

"La Grande Marche, ça va briser un mythe. Celui des chômeurs et des chômeuses qui ne veulent pas travailler..."

Sylvain Demers, ex-employé de la boulangerie Vaillancourt.





"... pour le moment l'ouvrage est rare et les gouvernements ça pas l'air de trop les déranger. Après tout qu'est-ce que ça peut leur faire à eux, qui se promènent les poches remplies".

groupe N.W. Jeans, Donnacona

D'ailleurs cette fête, un samedi soir, doit devenir un peu une fête de l'emploi régional et si possible national. On s'attend à ce que le président de la CSN, **Donatien Corriveau**, le président de la Fédération de la Métallurgie (CSN), **Pierre Dupont**, celui de la FAS (CSN), **Yves Lessard** et un porte-parole de la CSN-Construction, possiblement **Gérald Larose**, soient sur place et prononcent chacun une brève allocution.

le 28 mai ils chanteront pour l'emploi

Des artistes appuient la Grande Marche et ils le manifesteront en participant au spectacle du samedi 28 mai au Parc Jeanne Mance à Montréal. Il s'agit de: *Paul Piché, Steve Faulkner, dit Cassonnade, Sylvain Lelièvre, Pierrette Gingras, Raoul Duguay, Pierre "Woody" Fournier, Richard Desjardins, Raymond Lévesque, des groupes de musiciens Chiliens et Irlandais, le Théâtre Parminou, Cyris Dufour, Alain Lamontagne.*

À confirmer: Plume Latraverse et Suwgering Bouey, les soeurs McGarrigle et Gérard D. Laflaque.

"Il faudrait que les travailleurs cessent de faire de "l'overtime". Ça ferait rentrer du monde à l'ouvrage. À la Reynold's, mais aussi partout ailleurs".

Roger Fortin, travailleur de la Reynold's au Cap de la Madeleine depuis 1957

"Merci à tous pour le merveilleux départ qui m'a fait réaliser que nous n'étions pas une minorité..."

Richard Gendron, Québec

le rendez-vous à Montréal le 28 mai
à 11h Rassemblement général, au Port de Montréal, rue de la Commune,
entre St-Laurent et McGill (Métro D'Armes.)





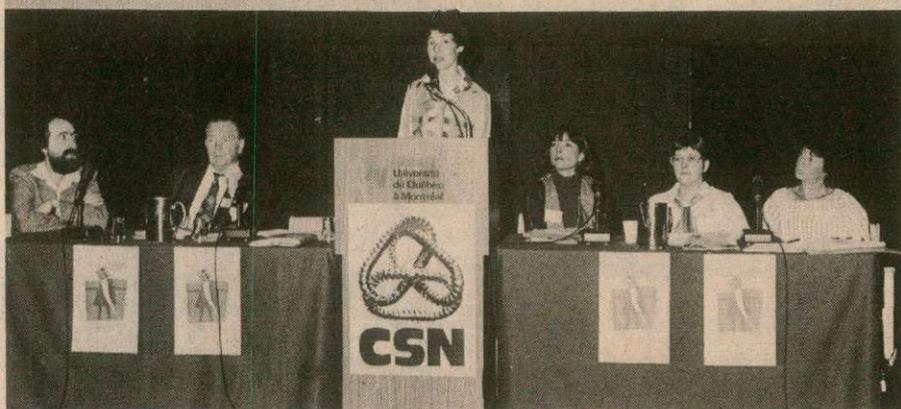
“Les femmes semblent s'accommoder mieux que les hommes de la monotonie de certains postes de travail”, affirmait un rapport du Centre national du patronat français (CNPFF). Un rapport qui suggère d'encourager l'emploi de femmes qui ont, en plus, l'avantage de “coûter moins cher que la main d'oeuvre étrangère”!

Quant au Centre de formation “humaine” et psychologique des cadres et de la maîtrise de France, voici en quels termes on y décrivait, il n'y a pas si longtemps, les “caractéristiques” des femmes: *“La femme est susceptible, irritable, jalouse, hostile à tout ce qui est raison, logique, rigueur. Il faut donc lui permettre de libérer son influx nerveux; le travail répétitif lui convient parfaitement.”*

De telles allégations, rapportées par des chercheuses et des syndicalistes françaises lors du Colloque international sur les effets des conditions de travail sur la santé des travailleuses”, témoignent des préjugés qui ont cours sur les femmes au travail. Des préjugés qui, même si moins grossiers, sont toutefois présents dans le milieu scientifique. C'est d'ailleurs une des raisons qui explique le faible développement de la recherche concernant les femmes au travail, en particulier dans les ghettos d'emplois féminins. Parce qu'on y retrouve un taux moins élevé d'accidents ou de mortalité, les secteurs à forte concentration de main d'oeuvre féminine ont longtemps été considérés, à tort, comme ne présentant pas de danger pour la santé.

Le colloque international sur les effets

DES RECHERCHES À DÉVELOPPER, DES PRÉJUGÉS À DÉMOLIR



Le panel à l'ouverture du colloque. De gauche à droite: Gérald Larose (CSN), Jan Seydlac (Bureau international du travail), Barbara Levine (Agence canadienne pour le développement international), Monique Simard (CSN), Astrid Migneault (CSN) et Karen Messing (UQAM).

un domaine où beaucoup reste à faire

La plupart des chercheuses et des syndicalistes venant d'une quinzaine de pays à l'occasion du colloque, ont souligné l'état de sous-développement de la recherche scientifique sur les aspects spécifiques touchant les femmes au travail. *“Comment expliquer par exemple que la plupart des recherches font abstraction des effets de la double journée de travail sur la santé des femmes”,* soulignait Karen Messing, *alors que le travail ménager est un phénomène quasi-universel pour les femmes.”* *“Si on croit que les femmes ne travaillent pas ou ne travaillent que par accident, on va oublier, comme ça s'est fait dans une étude récente, de demander son métier à une femme qui a subi des accouchements prématurés.”* En fait, plusieurs intervenantes l'ont constaté, la recherche scientifique est fortement imprégnée de la conception du rôle des femmes dans la société.

la science n'est pas neutre

Une chercheuse américaine du



Judith Cornell, de l'Afrique du Sud, a parlé des conditions de travail des femmes noires dans son pays.

Maryland Occupational Health and Safety Committee, Diane Bennett, soulignait que dans les secteurs du textile (composé à plus de 60% de femmes) et de l'électronique (78% de femmes), l'échantillonnage servant aux recherches sur la santé est constitué exclusivement à partir d'hommes, blancs, d'âge moyen.

des conditions de travail sur la santé des travailleuses

Concernant la maternité, on note également que trop souvent, les recherches oublient totalement le rôle des hommes dans la reproduction. Par exemple, un chercheur a démontré que les femmes exposées aux radiations sont souvent sujettes à des avortements spontanés. Il a cependant négligé de considérer les risques pour les conjointes des hommes exposés à des radiations dans leur travail.

On a déploré que la recherche se limite souvent à étudier un facteur de risque unique ou un seul polluant, plus facilement cernable. Pourtant, dans la plupart des ghet-



Rosalba Corasco, du Nicaragua, a parlé conditions de travail et de vie des femmes nicaraguayennes.

tos d'emplois féminins, les facteurs de risque pour la santé sont multiples. Dans les hôpitaux, par exemple, les travailleuses sont appelées à travailler avec des produits chimiques, des solvants, à lever des charges lourdes...

Les participantes au colloque ont été amenées à s'interroger sur la méthodologie des recherches jusqu'à ce jour. Une méthodologie qui, dit-on, relève de la "science pure". Mais comme l'ont démontré plusieurs intervenantes, elle est fortement tributaire de la vision des femmes qu'adoptent les milieux scientifiques.

des problèmes bien réels

Dans l'industrie du vêtement en France, les cadences sont telles que les femmes quittent leur emploi à 25 ans, totalement épuisées et incapables de maintenir le rendement qui assure un salaire décent. Dans ce pays, on estime à trois millions le



Malvie Wongpanich, de Thaïlande, a dressé un portrait des plus complets des conditions dans lesquelles vivent les femmes de son pays.

nombre de travailleuses et travailleurs qui sont payés au rendement, sur une population active de 15 millions.

Une étude dans le secteur des assurances aux États-Unis a démontré que, depuis l'introduction des ordinateurs, les travailleuses ont à subir deux fois plus de stress que les contrôleurs aériens, ce qui n'est pas peu dire... Sans parler des problèmes d'ergonomie, de ventilation, d'exposition à des gaz, problèmes auxquels sont quotidiennement soumises les travailleuses de bureau.

Dans les pays du Tiers-Monde, les problèmes sont encore plus criants. Au Nicaragua, on a détecté la présence de DDT en quantité alarmante dans le lait maternel dans le nord du pays. C'était là une des conséquences de l'utilisation de ce pesticide sur les cultures de coton avant 1979, du temps de Somoza. Le Docteur Mario Epelman a fait part de réformes apportées aux conditions des travailleuses dans l'in-

dustrie du tabac à la suite d'une étude récente. Une des rares études qui prenait en compte la double journée de travail pour les femmes.

un problème de crédibilité

Les problèmes vécus par les femmes sur le plan de la santé au travail dans les secteurs d'emplois féminins sont bien réels et commencent à faire l'objet de recherches particulières. Toutefois, ces recherches se butent encore à la résistance de certains milieux scientifiques. À preuve, une étude réalisée sur les problèmes de santé dans les tours à bureaux en France. L'enquête avait été réalisée à partir d'un questionnaire préparé conjointement par des ergonomes, des travailleuses du milieu et des responsables syndicaux de la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail). L'enquête a permis de détecter divers problèmes de santé: baisse de l'acuité visuelle, troubles respiratoires, problèmes cardio-vasculaires. Les femmes travaillant dans ces bureaux avaient répondu en grand nombre au questionnaire, peu d'hommes l'ont fait. Il n'en fallait pas plus pour que la recherche soit taxée de "psychologisme", parce que trop axée sur les perceptions des travailleuses de leurs conditions de travail... de toute façon, "les femmes sont toujours portées à se plaindre". Même la collaboration d'ergonomes, reconnue comme valable, n'a pas été prise au sérieux.

Les participantes étaient unanimes à reconnaître l'urgence de développer de nouvelles recherches portant sur les secteurs d'emplois féminins. Certaines expériences ont d'ailleurs démontré que les résultats de ces recherches ont servi à renforcer les batailles pour des changements importants dans les conditions de travail des femmes. Les pistes à explorer demeurent nombreuses...

Un compte rendu plus détaillé du colloque, encore en cours au moment d'aller sous presse, sera publié dans le prochain numéro.

le syndicat ne sera pas laissé seul

"Parce qu'ils considèrent injuste et vengeresse la mise en tutelle, par le gouvernement québécois, du Syndicat du transport de Montréal, les trois organismes auxquels est affilié ce syndicat tiennent aujourd'hui à assurer les 2 200 membres que les efforts nécessaires au maintien d'une vie syndicale active et militante à l'intérieur du syndicat seront faits."

Selon la CSN, la Fédération des employé-e-s des services publics et le conseil central de Montréal, le gouvernement québécois a commis une grave erreur en appuyant sa récente intervention sur la base des recommandations du rapport Jutras, paru en mai 1982. "Nous continuons de soutenir que ce rapport, qui semble avoir joué un rôle majeur dans le dernier geste gouvernemental, demeure partial, partiel et qu'il contient des inexactitudes, tant au niveau des faits qu'à celui des appréciations. Nous invitons d'ailleurs le gouvernement à relire la critique de ce rapport contenue dans un document de 26 pages que le Syndicat du transport (CSN) faisait parvenir le 12 juin 1982 au ministre du Travail de l'époque, M. Pierre Marois.

un gouvernement autoritaire

Plusieurs inconnues subsistent en rapport avec la façon dont sera appliquée cette tutelle adoptée par un gouvernement qui, une nouvelle fois, a confirmé son choix pour les solutions de type autoritaire.

Il est trop tôt pour déterminer avec exactitude quelles formes concrètes prendra notre volonté d'exercer notre solidarité envers les travailleurs du syndicat de l'entretien de la CTCUM. Mais cette volonté est ferme et leur est acquise. Nous verrons, au fur et à mesure, quels moyens notre responsabilité syndicale nous amènera à mettre en place.

une première tutelle à la CSN

Pour nous, à la CSN, il s'agit d'un précédent puisque c'est la première fois qu'un syndicat qui nous est affilié est frappé de cette façon; d'ores et déjà, cependant, nous annonçons notre intention ferme d'appuyer la volonté des membres de ce syndicat de maintenir dans leurs rangs une vie syndicale démocratique. Ainsi, l'exécutif de la CSN a confié aujourd'hui au vice-président Christophe Auger la tâche d'assurer le suivi syndical avec ce syndicat pour que soient canalisées aux différents



organismes et services les demandes et les besoins des membres du syndicat du transport. C'est notre conviction profonde que les travailleurs sont les plus à même d'apporter les solutions aux problèmes qui leur sont posés; c'est l'essence même du syndicalisme. C'est aussi la raison pour laquelle, à l'époque, nous avons dénoncé le principe même de la mise en tutelle de certains syndicats de la construction affiliés à la FTQ.

C'est aussi notre certitude absolue que ni les hommes d'affaires, ni les politiciens, ne sont en situation de donner des leçons de démocratie, ou encore d'honnêteté, aux syndicats et aux travailleurs.

Ce sont ces principes, ces convictions et ces certitudes qui guideront la CSN, la fédération et le conseil central quant aux différentes facettes que prendra l'exercice concret de notre appui solidaire au cours des prochaines semaines."

contre la répression à la CTCUM

la Confédération des syndicats nationaux

"DE LA PURE PROVOCATION"

La CSN croit que le gouvernement devrait faciliter la négociation des véritables problèmes plutôt que de tenter encore une fois, par une loi d'exception, d'écraser les travailleurs de la CTCUM. La CSN rappelle qu'elle s'est toujours opposée aux tutelles gouvernementales sur les syndicats. Dans le cas précis du syndicat des employés de garage et d'entretien, le gouvernement serait trop heureux de négocier la prochaine convention avec un tuteur qui lui serait redevable. Le règlement du présent conflit réside dans la négociation et le gouvernement doit prendre les moyens nécessaires pour la faciliter.

la Fédération des employé-e-s des services publics

"DES LOIS QUI NE SONT VRAIMENT PLUS SPÉCIALES"

... Prétendant agir au nom de la démocratie, le gouvernement balaie du revers de la main une direction syndicale légitimement élue par plus de 1,500 membres pour remettre tous les pouvoirs dans les mains d'un tuteur sur le choix duquel les syndiqués n'auront pas un mot à dire.

Les pratiques "démocratiques" du chef du parti québécois semblent déteindre furieusement sur l'Assemblée Nationale.

Entretemps, le P.D.G. de la CTCUM, Laurence Hanigan, congédie et suspend à tour de bras ses employés, faisant même porter des avis de suspension en pleine assemblée générale, histoire, sans doute, d'accroître l'exaspération des travailleurs qui, au seul garage Crémazie, ont été victimes de plus d'une centaine de mesures disciplinaires (...).

le conseil central de Montréal

LE GOUVERNEMENT ATTAQUE SES BOUCS ÉMISSAIRES PRÉFÉRÉS

Encore une fois, monsieur Hanigan et la direction de la CTCUM se sortent indemnes d'un conflit de travail qu'ils ont littéralement provoqué. En réalité, à la CTCUM, rien n'est réglé. Le syndicat de l'entretien de la CTCUM a agi pour protester contre la répression constante de la direction de la CTCUM sur les lieux de travail.

Face au harcèlement et à la provocation systématique, les syndiqués ont débrayé spontanément, et depuis, c'est le matraquage, mesures disciplinaires, suspensions signifiées pendant l'assemblée syndicale, injonction et maintenant, une autre loi spéciale, la loi 16.

la Fédération des affaires sociales

"UNE DOUZIÈME LOI SPÉCIALE..."

Le gouvernement du PQ est depuis longtemps devenu un patron qui ne respecte plus rien, même la charte des droits qu'il ignore avec de plus en plus de désinvolture.

la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec

"LE GOUVERNEMENT PREND PARTI POUR L'EMPLOYEUR"

En imposant la tutelle au syndicat de l'entretien de la CTCUM, le gouvernement prend carrément parti pour l'employeur alors que tout le monde connaît l'attitude provocatrice et autoritariste de Hanigan. Les arguments gouvernementaux pour justifier la mise en tutelle relèvent de la pure démagogie. On parle de "restauration de la démocratie syndicale à l'intérieur du syndicat" alors que ce syndicat fonctionne selon les règles que les travailleurs se sont données démocratiquement. Nous pourrions parler de la démocratie parlementaire: alors que l'assemblée nationale adoptait à la vapeur la loi 111, on a dû arrêter les débats parce qu'on a constaté qu'on avait pas quorum...

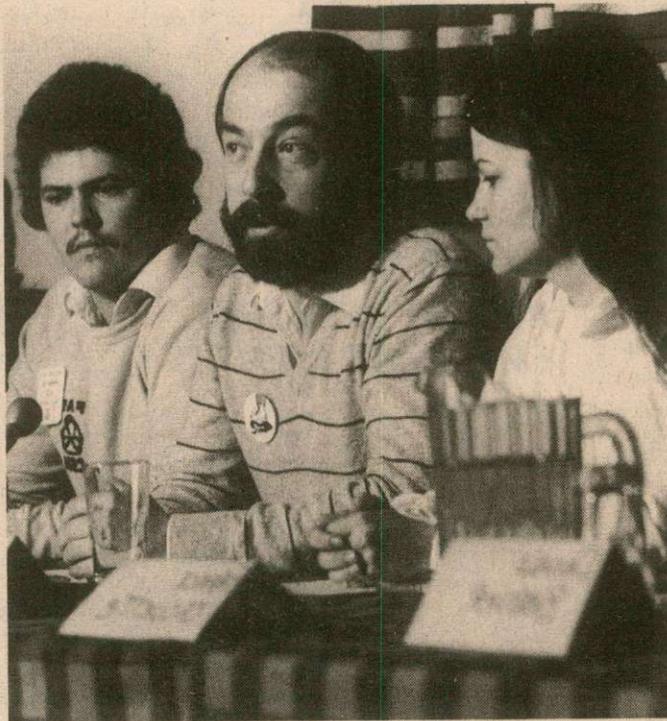


dans le conflit de la garderie le Jardin de Pierrot

LA FÉDÉRATION DES AFFAIRES SOCIALES VEUT DES NÉGOCIATIONS

Une quarantaine d'organismes populaires et de syndicats de la région de Rouyn-Noranda ont manifesté leur appui aux lock-outés de la garderie LE JARDIN DE PIERROT et le président de la Fédération des Affaires sociales (CSN), Yves Lessard a demandé au Conseil d'administration et aux parents de la garderie de mandater dûment leur négociateur, Me Pierre Cadieux afin qu'un règlement négocié puisse rétablir dans les plus brefs délais les services de garde tels qu'ils étaient avant ce conflit.

Le président de la F.A.S. a souligné le caractère démesuré et anti-syndical que la direction de la garderie et le porte-parole négociateur ont conféré à la négociation d'une première convention collective dans cette garderie. Monsieur Lessard a précisé que la conclusion d'ententes négociées dans les autres garderies du Québec et le déroulement des négociations n'ont pas causé de tels affrontements et entraîné une grève et deux lock-outs comme c'est le cas au JARDIN DE PIERROT. La lutte des syndicats de garderie à travers la province ne se situe pas au niveau de la reconnaissance syndicale par les parents mais plutôt à obtenir du gouvernement du Québec qu'il reconnaisse



de façon tangible le caractère de service public des garderies. Cela en permettant à ces établissements de pouvoir survivre financièrement, aux travailleuses et aux travailleurs en garderie

d'avoir des conditions décentes de travail et de salaire et aux parents de ne plus avoir à déboursier de 50\$ à 70\$ par semaine pour bénéficier de ce service.

Le président de la F.A.S.

a estimé que le conflit est devenu une affaire de prestige personnel pour la direction de la garderie, au détriment de la vocation poursuivie par l'établissement et des services que la clientèle est en droit d'attendre. En outre, des accusations mensongères et le refus évident des représentants des parents à la table de négociation de reconnaître le syndicat faussent les objectifs poursuivis par le syndicat qui est d'établir des conditions de travail minimales acceptées par les parties, dans une convention négociée.

le rôle de l'Office de garde à l'enfance

Monsieur Lessard a ajouté que l'Office de garde à l'enfance devrait éviter de se mêler indirectement d'envenimer ce conflit en subventionnant la garderie au chapitre des frais de contentieux qui permettent à la direction de se payer un porte-parole qui refuse de négocier. La direction de la garderie a déclaré en effet que les frais encourus par la lutte contre le syndicat peuvent être couverts par une subvention de l'Office de garde à l'enfance. Les besoins de financement des garderies sont si criants, de préciser le président de la F.A.S. qu'il serait scandaleux qu'ils soient ainsi détournés pour servir à des fins anti-syndicales.

L'impasse la plus totale persiste toujours au chapitre de la sécurité d'emploi entre l'employeur, Radio Mont-Laurier, et les syndiqués de cette station de radio (CKML) en grève depuis maintenant 28 semaines.

Pourtant, le trois mai dernier, lors d'une séance de médiation, le syndicat a, sur ce point précis de sa demande, proposé à la partie patronale un projet d'entente plus souple, moins exigeant, par rapport aux raisons qui pourraient être invoquées lors d'une mise à pied parmi le personnel de base.

À propos du personnel de base, il apparaît important de rappeler que la partie syndicale est toujours disposée à permettre à trois ex-syndiqués (maintenant de la partie patronale) d'occuper des fonctions syndicales pour la durée de la convention.

Est-il utile de souligner que c'est là un compromis majeur???

Or, pour les cinq propriétaires de Radio Mont-Laurier, ce n'est pas suffisant. Ils veulent tout simplement que le syndicat les autorise à exercer toutes les fonctions qu'ils jugeront utile d'exercer dans la station.

Pourtant, Radio Mont-Laurier reconnaît qu'il ne

doit avoir à son emploi que des membres en règle du syndicat et, pour être membre en règle du syndicat, on ne peut être employeur comme l'exige le code canadien du travail.

Non seulement le syndicat ne veut pas accepter cela, il ne le peut pas.

La population de la région de Mont-Laurier identifiera maintenant qui prolonge la grève à CKML vu

que le syndicat, quant à lui, n'a pas le pouvoir d'aller à l'encontre du code canadien du travail.

C'est de plus en plus clair, l'employeur nous refuse l'accès à la syndicalisation puisqu'il s'agit pour nous de notre première convention collective.

Encore une fois, le syndicat demande aux annonceurs et aux organismes sociaux et politiques de faire des pressions pour que ce conflit se règle non pas en adoptant nécessairement la position syndicale mais surtout en exigeant que Radio Mont-Laurier respecte le code canadien du travail.

En conclusion, le syndicat fait sien le thème du récent congrès du conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais qui affirmait que **le droit au travail, le droit à l'association et le droit à la négociation** sont les trois composantes d'une même revendication devant faire l'objet d'une même action.

RADIO MONT-LAURIER NE NOUS FERA PAS PLIER



...petites nouvelles...

rectification du député Bisailon

nouvelles csn a reçu une lettre de protestation du député indépendant de Ste-Marie, Guy Bisailon, au sujet d'un texte paru en page 10 du numéro 190.

Dans ce texte, intitulé "le drame des jeunes sans emploi", il était dit dans l'introduction: "La mesure la plus originale était la création d'un service volontaire, qui n'est rien d'autre que le service volontaire civil proposé par le député Guy Bisailon: le jeune fait du bénévolat dans son milieu et reçoit une allocation de \$100 par mois, en plus de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage..."

Le député Bisailon proteste donc contre le fait qu'on associe son nom à ces mesures du gouvernement Lévesque: la seule ressemblance entre son projet et celui du PQ, auquel il s'oppose, c'est l'utilisation du terme "service volontaire". Quant au reste, tout est différent: le projet péquiste maintient les jeunes sur l'aide sociale, celui du député Bisailon l'en sort pour l'installer dans un emploi rémunéré (salaire minimum plus 10%). De plus, le projet du député Bisailon vise la création d'emplois permanents et laisse aux jeunes le choix et la gestion de chaque projet, etc.

conflits de travail

le syndicat du Blue Bonnets en grève depuis le 4 avril

Depuis le 3 avril 1983, les 138 employé-e-s du service alimentaire (bars, stands et restaurants) de l'hippodrome du BLUE BONNETS sont en grève.

En effet, le 2 avril dernier, alors que tous les employé-e-s portaient le macaron "ON VEUT UNE BONNE CONVENTION", 46 des 138 ont été suspendus pour trois semaines. Ce geste provocateur ne passa pas inaperçu. Le 4 avril les travailleuses et travailleurs se prononçaient par vote secret à 87% pour la grève. Rappelons que les syndiqué-e-s tentent d'en arriver à une entente avec l'employeur depuis juillet 1982.

Depuis ce moment, plusieurs rencontres de négociation ont eu lieu. Mais le 30 mars 1983, les syndiqué-e-s rejetaient toujours par vote secret, les dernières offres "finales" du patron. Le 26 avril 1983, le conciliateur convoquait les deux parties au Ministère du Travail et le 28 avril une nouvelle offre est proposée au syndicat. Le lendemain ils ont encore une fois rejeté les offres dans une proportion de 77%.

Les principaux points en litige sont: les congés fériés, les congés de mala-

die, le local syndical, les heures de travail garanties, le temps supplémentaire, les vacances, les heures de repos et de repas, un plan d'assurance collective et les salaires.

la convention. Cependant, ils ont exigé que l'employeur verse le 2% en montant forfaitaire, soit 410.76\$ par travailleur, et ce dès la première journée de la 2^e année de la convention collective, soit le 1^{er} mai 1983. Ces travailleurs trouveront dans le futur le moyen de rattraper la part des augmentations perdues cette année.

économie

non aux réouvertures à la FTPF

Le mot d'ordre de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) de dire "non aux réouvertures de conventions et aux concessions" a été largement suivi. Ainsi les syndicats de la pulpe et du papier de Port-Alfred, des pâtes et papier de Bromptonville, des employés en forêt de la Québec North Shore, des pâtes et papier de Donnacona ainsi que des travailleurs forestiers et des employées de bureau de Lebel sur Quévillon ont refusé de se plier aux demandes patronales de réouverture.

Le syndicat des travailleurs forestiers du lac Relique n'a cependant pu éviter de renoncer à l'augmentation prévue pour avril 1983, la compagnie menaçant de ne pas ouvrir ses opérations forestières et d'acheter son bois des propriétaires de boisés privés.

Quant aux travailleurs du syndicat des travailleurs des pâtes et papier de Crabtree, ils ont renoncé à 2% de l'augmentation de 11% sur l'échelle la 2^e année de

la loi et nous

manifestation à Hull

Plus d'une cinquantaine de personnes ont manifesté devant le Palais de justice de Hull pour protester contre la gamme de mesures répressives et les poursuites intentées par le gouvernement du PQ et les administrateurs des établissements du secteur public et para-public contre les syndicats et leurs membres.

La manifestation coïncidait avec la comparution de quatre personnes dont 3 syndiqués du Centre hospitalier régional de l'Outaouais, poursuivis pour entrave au travail des forces de l'ordre qui étaient intervenues de façon brutale, le 12 novembre 1982, dans l'hôpital afin d'empêcher la tenue d'une assemblée d'information syndicale, pendant la pause-café. Le syndicat du CHRO a de son côté entamé des poursuites contre des policiers, à la suite de cette intervention.

...petites nouvelles...

Des porte-paroles du Syndicat du cégep de Hull, du Syndicat du CHRO, de la Fédération des affaires sociales et du Conseil central de la CSN ont dénoncé le recours du gouvernement du PQ à de multiples mesures répressives pour casser les syndicats et aux problèmes et difficultés qu'éprouvent les travailleuses et les travailleurs pour se syndiquer et exercer ce droit qui est reconnu par la Charte des droits mais qui doit en réalité s'exercer dans la clandestinité pour éviter à ceux qui l'exercent de perdre leur emploi ou d'être pénalisés.



solidarité

les comités-logement menacés de disparaître

Nous existons depuis des années et nous offrons des services indispensables à des milliers de locataires désireux(euses) d'améliorer leurs conditions de logement. Tout ça grâce au travail soutenu de centaines de bénévoles. Nous croyons légitime que cette forte majorité (80%) que sont les locataires du Montréal Métropolitain puisse encore compter sur des organisations populaires et démocratiques pour s'informer, se regrouper et défendre leurs droits.

Centraide représente à lui seul 85% de nos subventions. Le 25 avril Centraide décidait de geler les fonds jusqu'à ce que les groupes signifient leur in-

tention de changer de nom, changer d'objectifs et redéfinir leurs activités. De plus, les fonds qui devaient être accordés pour le mois d'avril ont été coupés. Pourtant, Centraide peut continuer à nous subventionner. Deux solutions concrètes déjà appliquées ailleurs lui ont été soumises. Centraide refuse de les considérer.

Cette ingérence de Centraide dans les activités des groupes est inacceptable. Et bientôt d'autres organisations populaires seront touchées.

Plus que jamais, c'est une question de survie.

Pour poursuivre nos activités et notre lutte nous avons besoin dans l'immédiat de votre aide, de soutien financier.

Il est possible de faire parvenir votre contribution à

"La coalition charitable"
133 A Ste-Catherine est
Montréal, QC. H2L 2H4

Pour plus d'informations, communiquez avec le Comité-Logement ou l'Association de locataires de votre quartier.

du camping en ville

Le comité des Shops Angus invite la population à piquer sa tente, s'amuser et se détendre sur "le site enchanteur" du terrain des usines Angus, près du centre-ville de Montréal, le 18 juin.

Cette activité récréative "dépaysante" vise à protester contre la lenteur des négociations pour l'achat du terrain par le gouvernement du Québec et la ville de Montréal. Le comité

exige la construction de logements à prix modiques sur ce vaste terrain, actuellement propriété de Marathon, une filiale à 100% de Canadien Pacifique.

Marathon a acheté ces terrains du Canadien Pacifique en 1974 au prix de \$4.4 millions et en demande aujourd'hui \$20 millions! Le comité des shops Angus exige l'expropriation immédiate du terrain des mains de Marathon et la mise en chantier de H.L.M. et de coopératives.



instances

nouveaux élu-e-s au conseil central de l'Outaouais

Voici le nouvel exécutif élu lors du récent congrès du conseil central de l'Outaouais:

président: **Serge Forget**, secrétaire (vacant), trésorier: **Robert Boucher**, vice-président-e-s: **Suzanne Leblanc** (à l'éducation), **Luc Normand** (à la mobilisation), **André Lortie** (à l'organisation), **Jacinte Voyer** (à la condition féminine), **Jacques Lefebvre** (à l'information). Le poste à l'action politique est vacant.

nouveaux élu(e)s au conseil central de Shawinigan

Lors de son récent congrès, le conseil central de Shawinigan a procédé à l'élection d'un nouvel exé-

cutif composé à la présidence de **Jean-Marc Châteauneuf**; aux vices-présidences, **Pierre Gélinas**, **Marc Berthiaume**, **Gilles Lesage**, **Rachel Doré**, **Guy Gélinas** et **Denys Béland**; de **Pauline Veillet** à la trésorerie; et d'**André Bordeleau** au poste de secrétaire du conseil central.



nouvelles publications

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA NOUVELLE TECHNOLOGIE



En vente dans tous les bons kiosques.

Magazine ceq est publié quatre fois par année. Vous pouvez vous y abonner au coût de 8\$ pour les quatre numéros. Faites parvenir votre chèque à l'ordre de: **centrale de l'enseignement du Québec**, 2336 chemin Ste-Foy, Ste-Foy G1V 4E5

Le gouvernement québécois doit répondre à la demande de logements sociaux en permettant au programme de Corvée-Habitation de les financer au même titre que la construction domiciliaire.

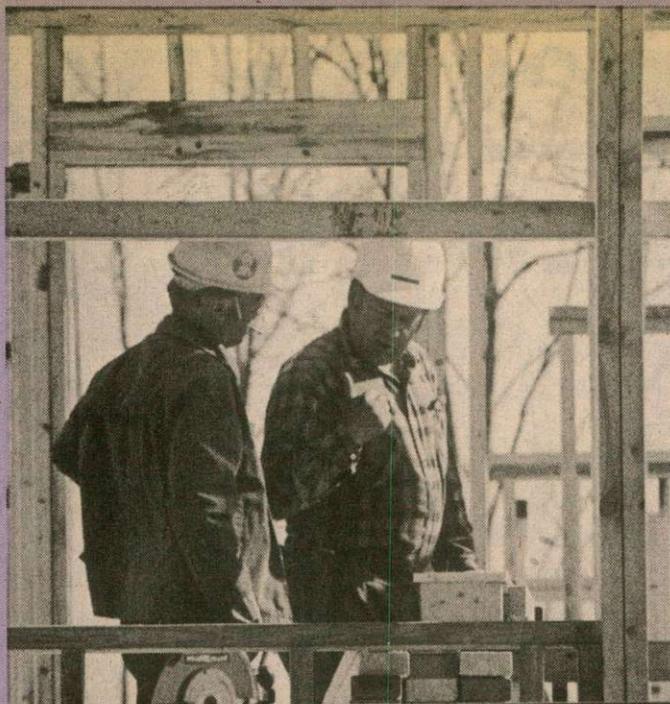
Pour cela, la CSN-Construction propose que le programme Corvée-Habitation soit élargi au "démoussage" des maisons isolées à la MIUF, aux coopératives de rénovation et de construction, à la construction de HLM et de centres d'accueil pour personnes âgées ainsi qu'à un programme d'achat et de rénovation par la SHQ.

Une telle réorientation doit entraîner l'obligation pour le gouvernement de favoriser l'embauche des "vrais" travailleurs de la construction auprès des entrepreneurs qui en obtiendraient les contrats, et cela dans les termes mêmes du décret de l'industrie.

1. le "démoussage" de maisons isolées par la MIUF

Il s'agit de venir en aide aux victimes de la MIUF dont le coût du démoussage, de la décontamination et de la reconstruction dépasse le maximum de l'aide fédérale et provinciale actuellement offerte. Les travaux, dont le coût dépasse les subventions, peuvent bénéficier d'une subvention du programme RELAIS, qui paie un salaire horaire de \$5.00.

Corvée-Habitation pourrait combler la différence entre ce salaire et le taux de salaire du décret. En comptant sur une moyenne de 4 semaines/hommes de travail par logement, cela re-



CORVÉE-HABITATION orienter le programme vers les logements sociaux

présenterait un coût d'environ \$1,500 par logement.

2. coopératives de rénovation et de construction

Il y a actuellement 8,000 demandes de logements en coopérative qui sont sans réponse, faute de subventions gouvernementales, tant de source fédérale que provinciale. En supposant que le Québec accepte d'accroître ses crédits au secteur coopératif, Corvée-Habitation pourrait verser une subvention à chaque logement, égale à la subvention du gouvernement québécois (programme Logipop — \$3,000 par logement). Il s'agit dans la majorité des cas, des demandes pour créer des coopératives de rénovation.

3. construction de HLM

Le manque de ce type de logement ne serait pas dû à un manque de demande, puisque selon le chiffre avancé par le ministre de l'Habitation, il y aurait 30,000 familles sur les listes d'attente. Avec la formule de financement actuelle, les déficits d'opération des HLM (différence entre les loyers et le coût, i.e. remboursement du capital, intérêt, entretien) sont assumés conjointement par les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Selon la proposition de la CSN, Corvée-Habitation pourrait verser un montant de \$5,000 pour réduire les coûts de capital de chaque unité de HLM. Il s'agit d'une réduction d'environ 15% du coût ini-

tial de chaque unité et permettrait aux gouvernements de répartir leurs crédits sur un plus grand nombre d'unités.

4. achat et rénovation par la SHQ

Depuis 1978, la CSN propose un programme de rénovation de blocs résidentiels impliquant la SHQ afin de répondre à deux types de phénomène: la détérioration continue de certains quartiers de logements locatifs parce que les propriétaires ne sont pas intéressés à investir pour rénover; la rénovation "de luxe" qui se fait aux dépens des anciens locataires, incapables de payer les nouveaux loyers exigés. La CSN propose un programme d'achat et de rénovation par la SHQ qui, afin de protéger les droits des locataires actuels, appliquerait les barèmes des HLM pour ceux n'ayant pas les moyens d'assumer le coût des rénovations, mais chargerait un loyer égal au coût aux locataires dont le revenu dépasse les plafonds établis. Corvée-Habitation pourrait verser une contribution de \$3,000 pour chaque unité de logement achetée et rénovée.

5. centres d'accueil pour personnes âgées

La CSN propose qu'on démarre au plus vite les chantiers de construction des centres d'accueil (des devis seraient prêts dans plusieurs régions) et que des contributions de Corvée-Habitation servent à réduire les coûts en capital de ces centres. La contribution s'établirait à \$3,000 pour chaque place rendue disponible dans un nouveau centre d'accueil.